

Guinée : Un atelier sur l'amélioration des conditions de travail des femmes dans la pêche artisanale

Le ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime a présidé le jeudi 02 mai à Conakry, l'ouverture de l'atelier sur « le renforcement de capacités des femmes de la confédération africaine des organisations professionnelles de pêche artisanale ».

Cette rencontre de Conakry est axée sur le thème : « les conditions de travail décentes dans le secteur de la transformation artisanale des produits de la pêche, enjeux et défis à relever ». L'atelier vise à améliorer les conditions de travail, de revenus et de vie des femmes des communautés de pêche artisanale, mais aussi augmenter la qualité des produits commercialisés par les femmes et la part de contribution à la sécurité alimentaire.

Il s'agit pour les participantes de cette rencontre de Conakry, de réfléchir pendant trois jours sur les domaines relatifs à l'amélioration de l'accès aux matières premières, l'amélioration de la qualité et la sécurité sanitaire des produits, aux aspects nutritionnels et à la réduction du gaspillage (frais et transformés) et des conditions de commercialisation à travers l'amélioration de l'emballage et des méthodes de conservation.

En ce qui concerne le financement des activités, il s'agira pour elles, en l'occurrence de réfléchir à la mise en place d'un dispositif de crédit alternatif aux systèmes de financement existants, pouvant satisfaire les besoins des femmes généralement limités à de faibles montants pour pallier les contraintes actuelles liées à l'accès aux sources de financement institutionnel existantes dont les facteurs limitant identifiés sont relatifs notamment à :

- L'absence d'activité économique collective des membres des organisations des professionnels ;
- La difficulté de réalisation de garanties réelles ;
- Le caractère informel des activités qui ne permet pas d'avoir de documents financiers fiables reflétant la réalité de l'affaire et permettant de présenter des dossiers bancables ;
- Le faible développement de l'épargne durable qui se traduit par l'insuffisance de fonds propres

Selon le ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, les captures annuelles de la pêche artisanale s'élèvent à 119 410 tonnes soit plus de la moitié des captures totales de toute la pêche maritime. Ces produits sont transformés par les femmes de la pêche artisanale qui y jouent un rôle essentiel explique le ministre Frédéric Loua.

Poursuivant, le ministre dira que ces femmes sont confrontées à d'énormes difficultés dans l'exercice de leur métier à savoir : « la méconnaissance des normes de qualités, la faiblesse de la formation aux nouvelles technologies de transformation, de conservation, d'emballage, de stockage et de transport. C'est pourquoi, le ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime salue cette initiative de la CAOPA qui va contribuer sans doute à la résolution de certains problèmes auxquels les femmes de la pêche artisanale sont confrontées »

Mamadou Aliou Diallo